


TRIEVOIES, UNE CENTRALE DE MOBILITÉ LA MULTIMODALITÉ DES DÉPLACEMENTS

TERRITOIRE : SYNDICAT D'AMÉNAGEMENT DU TRIÈVES (SAT)

<p><u>Structure administrative</u> : syndicat mixte. <u>Superficie</u> : 647 km² <u>Région</u> : Rhône-Alpes <u>Population</u> : 9357 hab (2008) <u>Département</u> : Isère <u>Densité</u> : 14,5 hab/km² <u>Communes</u> : 29 <u>Villes principales</u> : Clelles, Mens, Monestier de Clermont. <u>Communautés de communes</u> : 3</p>	 <p><i>Réalisation : ADRETS, 2008.</i></p> <p><small>Données : CRIGE PACA - IGN GeoFLA® ; Conseil Régional Rhône-Alpes - IGN BD CARTO® - N° d'autorisation : 7106 RRA/IGN</small></p>
<p><u>Caractéristiques géographiques</u> : Territoire rural situé à l'extrémité sud du département de l'Isère, à 40 km de Grenoble au plus près (de 20 min à 1h de voiture). Territoire enclavé de moyenne montagne, encadré par le massif du Vercors à l'ouest, celui du Dévoluy au sud-est, la vallée du Drac à l'est et l'agglomération grenobloise au nord.</p> <p><u>Caractéristiques économiques</u> : L'agriculture est la première activité (30%) puis vient l'exploitation forestière (développement de la filière bois-énergie). Le tourisme est diffus et le tissu économique est constitué d'entreprises de petite taille (12 ont plus de 10 salariés et 5 plus de 20 salariés). Le taux de chômage est moins élevé que la moyenne française (6,9% contre 9,6% en 2003).</p> <p><u>Maillage urbain/rural</u> : La ville de Grenoble exerce une forte attractivité sur le territoire, qui constitue cependant une entité cohérente (historiquement, géographiquement, économiquement) et qui souhaite protéger son identité et ses spécificités.</p>	

CONTEXTE➤ **Problématique**

Le territoire du Trièves est mal desservi par les transports en commun (seule la ligne de train Grenoble-Veynes-Gap traverse le territoire). Le taux de motorisation sur le territoire atteint par conséquent un taux de 93%, ce qui confirme la problématique de la mobilité tout en posant la question de la protection de l'environnement.

➤ **Initiateur**

L'action est initiée par le Syndicat d'Aménagement du Trièves dans le cadre de son Agenda 21 « Habiter, travailler, se divertir et agir en Trièves, territoire ouvert sur ses voisins et sur le monde ». L'axe D de cet Agenda 21 est consacré à la mobilité : « améliorer la mobilité de tous les habitants via des modes de transport alternatifs ».

Le projet est le résultat d'un travail participatif sur le territoire : un groupe de travail (une quinzaine de personnes, 2 élus et 2 techniciens du SAT) a travaillé pendant 1 an pour son élaboration.

Objectifs initiaux

- Réduire les déplacements individuels et les déplacements inutiles.
- Privilégier les déplacements peu polluants et limiter les émissions de gaz à effet de serre.
- Développer l'usage des transports en commun et la **possibilité de combiner différents moyens**.

LE PROJET➤ **Description**

Le projet est centré autour d'un site Internet (www.trievoies.c.la), effectif depuis mars 2008, qui permet non seulement de proposer ou de rechercher des trajets en covoiturage, mais également d'effectuer une recherche de déplacement afin de consulter les différentes modalités possibles (train, car, covoiturage).

A terme, le site doit aussi fournir tout type d'informations utiles aux déplacements : horaires, trafic, travaux, taxis, renseignements sur l'auto-partage, la location de vélo, etc.

Maître d'ouvrage : SAT**Président** : LUC PUISSAT**Directrice**: Brigitte LOCATELLI

Tél.: 04 76 34 44 29

Courriel.: sat@alpes-trieves.com

Adresse : Place de l'Eglise

38 930 CLELLES

Contact : B. LOCATELLI

Tél.: 04 76 34 40 52

Courriel : b.locatelli.sat@wanadoo.fr**Partenaires techniques**:

Association la Cabane (réalisation du site Internet)

Partenaires financiers:

Fondation MACIF

DIREN Rhône-Alpes

Autres projets comparables :

➤ **Fonctionnement**

- Comme pour tout site de covoiturage, l'utilisateur doit s'inscrire afin de bénéficier du service. Il accepte par son inscription une charte de fonctionnement, et reçoit régulièrement une lettre d'information électronique. Une rencontre entre les personnes inscrites a été réalisée en avril 2008 : elle a permis d'obtenir quelques retours sur l'opération et de proposer une mini-formation pour aider les personnes ayant des difficultés à manipuler le logiciel.
- La consultation du moteur de recherche ne nécessite pas d'inscription : il suffit pour l'utilisateur de choisir dans la liste des communes proposées (communes du territoire et des territoires environnants) ses lieux d'arrivée et de départ ainsi que la date et l'horaire souhaités pour être informé des moyens de transport disponibles : trains, cars ou covoiturage.

➤ **Coûts**

Investissement : 10.000€ pour le logiciel et 5.000€ pour la communication (plaquettes distribuées sur les marchés, informations dans le journal du Trièves, publicité à la radio locale et sur le site Internet du SAT, autocollants pour les véhicules engagés dans le covoiturage). Une subvention de 10.000€ a été accordée par la MACIF et une autre de 2.000€ par la DIREN Rhône-Alpes (dans le cadre de la mise en œuvre de la démarche Agenda 21).

Fonctionnement : 2.000€ de communication en 2009 et 15.000€ d'animation par an et pendant 3 ans (jusqu'en 2010), avec une aide de 6.000€ pour les 3 ans de la DIREN.

➤ **Résultats**

- Le site a reçu plus de 3200 visites depuis son ouverture en mars 2008.
- Nombreux contacts établis entre personnes inscrites au service de covoiturage (les chiffres précis non-disponibles).

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- La Région Rhône-Alpes ne soutient financièrement que les sites Internet dédiés exclusivement au covoiturage : une subvention n'a donc pas pu être obtenue.
- Le travail participatif est riche et essentiel pour le territoire mais nécessite beaucoup de temps.

FACTEURS DE RÉUSSITE (quels éléments spécifiques ont permis au projet d'aboutir)

- Le site est une vraie centralise de mobilité, qui inclut les possibilités de covoiturage. L'information sur les différents modes de déplacement est très simple d'accès (mode de transports, horaires et durée des trajets)
- Le Trièves est un territoire fortement concerné par les questions environnementales (part très importante de l'agriculture biologique, centre Terre Vivante sur l'écologie pratique), ce qui facilite la mise en œuvre d'actions en faveur de l'environnement.
- La forte implication des habitants dans le projet est un élément essentiel pour son adéquation avec les besoins locaux et pour sa diffusion au sein du territoire. La plaquette de communication du projet a par exemple été réalisée par une personne membre du comité de travail du projet.
- Les travailleurs sociaux ont été associés à l'action afin de communiquer sur le site auprès de leur public.

IMPACTS (sur les acteurs locaux, la population, le territoire)

Non connus pour l'instant du fait de la genèse récente du projet !

LIMITES

- Absence d'outil de suivi pour connaître les résultats de l'utilisation du site en-dehors du système de covoiturage.

PERSPECTIVES

- Une nouvelle campagne d'information va être réalisée dans tous les villages, en informant les conseils municipaux et les secrétaires de mairie de l'action.
- Un standard téléphonique est en projet pour répondre aux besoins des personnes n'ayant pas Internet.
- Une évaluation générale des actions de l'Agenda 21 est en cours de mise en place sur le territoire, qui apportera plus d'éléments sur le projet.
- A terme, le SAT souhaite déléguer la gestion du site à une association, qui facturera alors les prestations de covoiturage (6€ aller-retour). 10% des sommes seront alors dégagées pour financer un poste de secrétariat/standardiste.

<p><u>Sources</u> : Etude <i>Transport et mobilités dans les Monts du Lyonnais</i>, M2 ADR (université Lyon 2), mars 2008. Rencontre avec Brigitte Locatelli, août 2008.</p>
--